



Minute

Vos nouvelles de la profession.

Bonjour,

Actualités

Procédures en droit des personnes

Nouveaux modèles d'avis du ministre de la Justice (article 393 C.p.c.)

De nouveaux modèles des avis qui doivent accompagner les demandes concernant un majeur ou un mineur de 14 ans et plus et qui touchent son intégrité, son état ou sa capacité, ont été publiés dans la [Gazette officielle du Québec du 7 septembre dernier](#). Ils concernent les demandes présentées devant un notaire et celles présentées devant le tribunal.

Ces nouveaux modèles devront être utilisés à compter du 1^{er} novembre 2022. À noter qu'en date d'aujourd'hui, ils ne sont toutefois pas encore disponibles sur la page de [Justice Québec](#). Veuillez donc vous y référer d'ici là, afin de vérifier leurs disponibilités.

Dépôt des procédures non contentieuses au Tribunal

Changements à s'approprier dès le 1er novembre

Le programme [Lexius](#) entame sa deuxième phase de déploiement, conformément à l'objectif de numériser le système de justice.

[En savoir plus](#)

Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens

Dans son budget 2022, le gouvernement du Canada annonçait une mesure interdisant aux non-Canadiens d'acheter des propriétés résidentielles pendant une période de 2 ans. À la suite de cette annonce, la [Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens](#) a été sanctionnée le 23 juin 2022 et **entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023**. Elle sera complétée par un règlement d'application à venir.

[En savoir plus](#)

Les modèles d'actes seront toujours disponibles

Ils pourront toujours être téléchargés même lorsqu'ils seront hébergés sur le site du CAIJ

La fin de la mise à jour des modèles d'actes par la Chambre des notaires [a été annoncée](#) en mai dernier. Ainsi, les modèles pourront toujours être téléchargés, mais ils ne seront plus mis à jour sur le site de la Bibliothèque notariale. Ultérieurement, ils seront migrés au CAIJ, disponibles sous authentification. **Soyez rassurés, la fin de la mise à jour ne signifie en aucun cas la fin de leur accessibilité.**

Formations

Formation obligatoire portant sur la Loi 11

Vous avez jusqu'au 31 octobre 2022 pour la compléter

[Suivre la formation](#)

Pour en connaître davantage sur la Loi 11, notez que :

- la formation intitulée **Procédures non contentieuses devant notaire : aspects pratiques de la Loi 11** fortement recommandée pour les notaires accrédités en procédures devant notaire, sera disponible sous peu en différé sur le portail Cognita.
- de nouvelles dates seront proposées pour suivre en classe virtuelle la formation **Reconnaissance de l'assistant au majeur**, requise pour l'obtention de l'accréditation afférente.

Détails à venir sur Cognita.

Formations offertes en classe virtuelle

[Inscrivez-vous !](#)

Médiation familiale

La comptabilité en fidéicommiss : le cœur des obligations professionnelles du

Agent vérificateur de l'identité

notaire

Formation complémentaire
(45 h) : À compter du 19
janvier

(2 classes virtuelles de 3
heures)
15-16 novembre

ICPG (1 h) : 26 octobre

RDPRM : 9 novembre

Nouvelle formation en droit des affaires

Le transfert intergénérationnel en trois saveurs (2 classes virtuelles de 3 heures)

À compter du 15 novembre 2022

Vous désirez étendre votre pratique vers le droit des affaires, en particulier le transfert d'entreprise? Ou vous exercez déjà en droit des affaires, mais désirez parfaire vos connaissances en matière de transfert intergénérationnel? Cette formation est pour vous!

[En savoir plus](#)

Évènement



Retour sur le Tête-à-tête du notariat

L'évènement a été synonyme de retrouvailles, de partages et de tête-à-tête. Plus de 650 notaires y ont participé, la grande majorité en personne. Nous avons été témoins de votre complicité, de cet effet rassembleur. Comme promis, plusieurs sujets d'intérêt pour les notaires ont été couverts.

Vous n'étiez pas des nôtres ? Sachez que les ouvertures de journées, les grandes conférences et les savoir express seront disponibles prochainement sur Cognita. Restez à l'affut !

[Visionnez la vidéo
d'introduction à l'évènement →](#)

Vous avez été nombreux à commenter la qualité de l'offre alimentaire pendant tout l'évènement, et dans un souci de partage les surplus ont été distribués à des organismes avec lesquels le Centre des congrès a des partenariats, soit entre autres [l'Auberivière](#).

Retour en images sur TÊTE-À-TÊTE DU NOTARIAT

L'album complet vous sera transmis lors de la prochaine infolettre



Sondage Innovation

**PÔLE
D'INNOVATION
NOTARIALE**



Université de
Sherbrooke

Compétences requises pour entrer sur le marché du travail, connaissances et formations souhaitées, champs de pratique ayant le plus de potentiel d'innovation, ... Durant les 2 jours du Tête à Tête, les notaires ont pu échanger autour du sondage sur la profession, mené par le Pôle d'innovation notariale de l'Université de Sherbrooke.

[Prenez part à la discussion ! Laissez-votre trace et exprimez-vous ici :](#) le sondage restera ouvert jusqu'au 12 octobre, pour donner la chance à **toutes et à tous** d'y participer.

Retour sur les Labs Techno

L'équipe innovation notariale de la Chambre tient à vous remercier sincèrement pour votre participation à ces ateliers. Vos questions, interactions et rétroactions permettent de nous ajuster, de nous améliorer et de vous revenir avec des précisions.

Comme demandé, voici les liens vers les présentations utilisées en soutien à ces ateliers :

- [Les fondements](#)
- [Les notions avancées](#)

[Voici un retour sur les principaux éléments abordés dans les ateliers d'Actes technos →](#)

Formation externe

Avis aux intéressé(e)s

Pratique en règlement de succession et planification successorale

Formation à suivre en mode hybride : **le 19 octobre 2022, de 12 h 30 à 14 heures**

Opportunité pour les notaires

FONDATION

INCA

La Fondation INCA

Institut national canadien pour les aveugles

La Fondation INCA fait appel à des notaires bénévoles!

Voici quelques actions que vous pouvez faire pour apporter votre soutien :

- Nous accompagner lors de la future campagne «quartiers accessibles» au printemps 2023. Temps : 4h30.
- Être bénévole lors du congrès Points de connexion en présentiel à la tour Deloitte, le 12 octobre ou en virtuel le 18 octobre. Temps : 4h30.
- Vérifier et bonifier le contenu de nos formations juridiques.
- Partager nos publications de campagnes sur vos réseaux sociaux.

Pour plus de détails, communiquez avec Catheryne Houde à Catheryne.Houde@inca.ca. Petit ou grand, tout coup de pouce est apprécié.

Informations et liens pratiques

[Espace notaire](#)

[Avis aux membres](#)

[Petites annonces](#)

Offres d'emploi et de stage:

- [Externes](#)
- [De la Chambre](#)

Consultez les avis

Abonnez-vous à l'infolettre pour voir les derniers changements au Tableau de l'Ordre (avis de cessation d'exercice, radiation, décès, etc.).

Joignez-vous à nous et partagez nos contenus sur vos réseaux!



ME DÉSABONNER- AVIS LÉGAL :

© Chambre des notaires du Québec, 2021. Mention légale : <https://www.cnq.org/modalites-et-conditions-d-utilisation/>. Les opinions émises dans les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs. Le fait qu'un annonceur puisse présenter de l'information, une chronique, une opinion ou un court dossier dans l'infolettre ne signifie pas nécessairement que ces contenus sont endossés par la Chambre des notaires du Québec. Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.